



NOUVELLE DEMANDE D'ADHÉSION

ANNÉE: _____

Veuillez remplir la demande suivante. Tous les candidats doivent signer le code d'éthique.

Une lettre de parrainage d'au moins 1 membre en règle de KCC est requise pour traiter votre demande. Une lettre de parrainage supplémentaire peut être soumise par une personne "liée aux chiens" (vétérinaire, membre d'un autre club actif, dresseur de chiens) de préférence dans votre région immédiate.

Noms des sponsors :

1: _____ 2: _____

Remarque : Les lettres de parrainage des personnes nommées ci-dessus doivent accompagner votre formulaire de demande.

Nom (s) du (des) demandeur (s) : Veuillez remplir électroniquement ou imprimer clairement en utilisant toutes les LETTRES MAJUSCULES à l'encre

Consentement à la liste des membres : les informations personnelles ne seront partagées qu'avec les membres.

_____ Je consens à ce que mes informations soient partagées avec les membres du Keeshond Club of Canada.

_____ Je ne consens pas à ce que mes informations soient partagées avec les membres du Keeshond Club of Canada.

Remarques: _____

Nom du chenil, le cas échéant : _____ Préfixe de tatouage : _____

Adresse: _____ Province, territoire ou État : _____ Code postal : _____

Téléphone : Domicile : _____ Travail/Cellule : _____ Adresse e-mail: _____

Numéro(s) de membre du CCC (requis pour les représentants de l'exécutif ou du district) : _____
Remarque : Nous sommes tenus de déposer les noms et numéros des membres de l'exécutif du club chaque année.

Êtes-vous impliqué dans d'autres races? NON OUI → Si oui, combien d'autres races ? _____

Êtes-vous un éleveur actif? NON OUI → Si oui, depuis quelle année ? _____

Combien de portées avez-vous élevé (toutes races confondues) au cours des 5 dernières années ? _____

Combien de saillies vos chiens ont-ils fournies au cours des 5 dernières années ? _____

Veuillez énumérer les noms des autres clubs canins dont vous êtes membre : _____

Veuillez énumérer tous les intérêts et activités particuliers impliquant des chiens de race pure dans lesquels vous êtes actif ou aimeriez être : _____

Nombre de Keeshonden enregistrés possédés à ce moment : _____

À quelles activités participez-vous actuellement avec votre keeshonden ? (Cochez toutes les cases):

CONFORMATION RALLYE OBÉISSANCE AGILITÉ
CHASSE À LA GRANGE CHAT RAPIDE THÉRAPIE AUTRE : _____

Pourquoi pensez-vous que vous aimeriez être membre de KCC et avez-vous des compétences qui pourraient être utiles au Club ? _____

TARIFS/TYPES D'ADHÉSION Individuelle 20,00

	\$ 25,00	Famille	
Canada	\$	25,00 \$	
cerf		30,00 \$	Montant payé \$ _____

Formulaires : Numérisez/envoyez les formulaires par courriel à Tonya Schmolke, coordonnatrice des adhésions – Contact par courriel tonyayyc@shaw.ca

Paiements : les méthodes de paiement préférées sont le virement électronique ou PayPal

MEMBRES CANADIENS : veuillez envoyer ETRANSFER à keeshondclubofcanada@outlook.com MEMBRES _____

ÉTRANGERS/ÉTATS-UNIS : veuillez envoyer le paiement via PayPal à keeshondclubofcanada@outlook.com _____

Type d'adhésion (voir les descriptions ci-dessous) : Plein Associé

TYPES D'ADHÉSION : Adhésion à part

entière I. L'adhésion à part entière peut

être accordée à tout résident du Canada qui est le propriétaire légal d'au moins un (1) Keeshond enregistré auprès du Club Canin Canadien, ou le chien ainsi possédé doit appartenir à un membre de la famille immédiate du candidat, et ce candidat doit être en sympathie avec les objectifs du Club et loyal envers ceux-ci.

II. Adhésion à part entière (famille) - cette adhésion comprendra le mari, la femme et tout membre de la famille immédiate (fils/fille) âgé de 18 ans ou plus qui vit avec la famille de l'adhésion à part entière.

III. Adhésion à part entière (non-propriétaire de Keeshond) - cette adhésion peut être fournie à tous les anciens propriétaires de Keeshond qui sont sympathiques aux objectifs du Club et qui sont en règle.

Adhésion à part entière aux États-Unis

I. L'adhésion à part entière aux États-Unis peut être accordée à un résident des États-Unis qui est le propriétaire légal d'au moins un (1) Keeshond enregistré auprès de l'American Kennel Club. Un tel candidat doit être en sympathie avec les objectifs du Club et loyal envers ceux-ci.

II. Le membre aura tous les privilèges du Club, y compris les droits de vote et le bulletin d'information, mais n'aura pas le droit d'occuper un poste.

Adhésion associée I.

L'adhésion associée peut être fournie à une personne résidant à l'extérieur du Canada et des États-Unis qui possède un Keeshond enregistré auprès de l'organisme officiel du pays résident tel que reconnu par le Club Canin Canadien.

II. Le statut de membre associé peut être accordé à une personne qui réside au Canada et qui s'intéresse à Keeshonden.

III. Les membres associés recevront un bulletin d'information, mais n'auront droit à aucun autre privilège du Club.

Tous les candidats doivent signer le formulaire de code de déontologie de KCC et le soumettre avec leur formulaire de candidature.